

Bilan

Actifs	Au 31.12.2021	Au 31.12.2022	Commentaires
	[CHF]	[CHF]	
Caisse	-0.30	252.65	
Raiffeisen courant	33'491.69	45'837.09	
Raiffeisen épargne	61'856.43	61'890.61	
Raiffeisen part sociale	200.00	200.00	
Actifs transitoires	0.00	9'847.95	subventions attendues janvier
Total actifs	95'547.82	118'028.30	108'180.35 sans transitoire
Passifs			
Passifs transitoires	347.65	16'347.00	travaux étang à payer en jan.
Capital libre	55'341.72	49'865.80	
Fonds Seyon ¹	40.00	49.15	
Fonds étangs ¹	9'385.40	10'910.85	
Provision étangs ²	24'090.95	24'090.95	
Provision Seyon ²	0.00	10'000.00	qualité eaux 2023-2025
Fonds haies ¹	0.00	0.00	
Fonds ext. Val-de-Nuit ³	1'818.02	2'818.02	
Bénéfice (+) / perte (-)	4'524.08	3'946.53	
Total passifs ⁴	95'547.82	118'028.30	101'681.30 sans transitoire

Exercice comptable du 01.01.2022 au 31.12.2022

¹ Capital lié provenant de dons ou subventions alloués à une affectation obligatoire

² Capital réservé à une tâche par le comité mais peut être réaffecté au capital libre (CCP 25 étangs jusqu'en 2020)

³ Capital du projet "Val-de-Nuit". L'APSSA héberge ce capital mais il ne lui appartient pas.

⁴ L'augmentation de la fortune de 12'632.53 correspond à la différence entre produits et charges mais sans les transitoires.

Compte de résultat			
Produits	2021	2022	Commentaires
	[CHF]	[CHF]	
Cotisation	7'430.00	6'260.00	
Membres ordinaires	(6'030.00)	(4'860.00)	2021: cotis 2021 + cotis en retard 2018-20
Commune VdR	(1'400.00)	(1'400.00)	
Prestations	0.00	0.00	
Dons	14'070.00	13'089.15	
Non liés	(500.00)	(90.00)	
Liés Seyon ^{a)}	(40.00)	(9.15)	
Liés étangs ^{b)}	(13'530.00)	(9'990.00)	appel à projet Editions de la Salamandre
Liés haies	(0.00)	(0.00)	
Liés ext. Val-de-Nuit ^{d)}	(0.00)	(3'000.00)	
Animations Bayerel	(0.00)	(0.00)	
Subventions étatiques	44'090.95	9'847.95	
Contrat RPT 2016-19 ^{c)}	(24'090.95)	(0.00)	
Contrat RPT 2020-24 ^{b)}	(20'000.00)	(9'847.95)	
Intérêts	24.81	34.18	
Sous-total produits	65'615.76	29'231.28	avant utilisation fonds/réserves
^{e)} Utilisation fonds étangs	21'504.35	18'312.50	
^{f)} Utilisation fonds ext. Val-de-Nuit	9'911.98	2'000.00	
Total produits	97'032.09	49'543.78	
Charges			
Seyon	0.00	808.45	
Etangs ^{e)}	21'504.35	18'312.50	
Haies	0.00	0.00	
Animations, autres	0.00	0.00	
Projets externes ^{f)}	9'911.98	2'000.00	projet Val-de-Nuit
Communication	2'138.15	196.40	
Cotisations versées	228.00	127.20	
Fonctionnement	966.65	1'236.80	dont 782.05 pour l'assemblée générale
Frais bancaires	97.93	68.80	
Sous-total charges	34'847.06	22'750.15	avant affectation fonds/réserves
^{a)} Affectation fonds Seyon	40.00	9.15	
^{b)} Affectation fonds étangs	33'530.00	19'837.95	
^{c)} Affectation provision étangs	24'090.95	0.00	
^{d)} Affectation fonds ext. Val-de-Nuit	0.00	3'000.00	
Total charges	92'508.01	45'597.25	
Excédent de recettes	3'946.53		fonctionnement: + 3'955.68 (-9.15 affectation) projets: 0.-
Exercice comptable du 01.01.2022 au 31.12.2022			

Association pour la sauvegarde du Seyon et de ses affluents (APSSA)

Rapport des vérificateurs de comptes à l'assemblée générale ordinaire du jeudi 23 février 2023

Les vérificateurs soussignés ont procédé en date du 25 janvier 2023 au contrôle des comptes 2022 de l'association pour la sauvegarde du Seyon et de ses affluents au Pâquier, à la buvette « La petite combe ».

Sur la base des pièces justificatives présentées par le caissier, ils ont reconnu la concordance avec les montants figurant au résumé des comptes et au bilan.

Ils recommandent à l'assemblée générale de bien vouloir accepter ces comptes et de donner décharge au caissier et au comité pour la gestion de l'exercice 2022.

Les vérificateurs :

Lieu et date :

Le Pâquier, le 25/1/23

Frédéric Cuche



Georges-Alain Boulaz

